

CERTIFICATS DE SCOLARITE

ELEVE ACTUELLEMENT SCOLARISE(E) AU COLLEGE

Vous êtes actuellement scolarisé(e) dans l'établissement et vous souhaitez obtenir un certificat de scolarité. Il convient d'en faire la demande directement au secrétariat ou par mail à l'adresse suivante :

0950894F@c-versailles.fr

sans oublier d'indiquer, vos nom, prénom, date et lieu de naissance, classe et adresse, afin de vérifier que tous les renseignements de la base « élèves » sont exacts.

Le document pourra être retiré au secrétariat, dans les 48 heures suivant la demande.

Néanmoins, je tiens à vous rappeler que trois certificats de scolarité sont remis, 15 jours après la rentrée à chacun des enfants scolarisés au collège (*si vous constatez des anomalies, merci d'effectuer les corrections en rouge et de remettre le document au secrétariat dès que possible pour correction*).

ANCIEN(NE) ELEVE DU COLLEGE

Vous êtes un(e) ancien(ne) élève de l'établissement et vous souhaitez obtenir un certificat de scolarité. Il convient d'en faire la demande par mail à l'adresse mail suivante :

0950894F@ac-versailles.fr

ou par écrit à l'adresse postale suivante :

*Collège Jean-Claude Chabanne,
Secrétariat
10 impasse Chabanne
95300 PONTOISE*

sans oublier d'indiquer vos nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, les classes suivies, ainsi que les années scolaires (*exemple : 6^e1 : 1999/2000 ; 5^e2 : 2000/2001 ; 4^e2 : 2001/2002 ; 3^e2 : 2002/2003*) et enfin, fournir une copie d'un bulletin trimestriel obtenu lors de la scolarité, afin de faciliter les recherches et répondre rapidement à votre demande.